

# La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

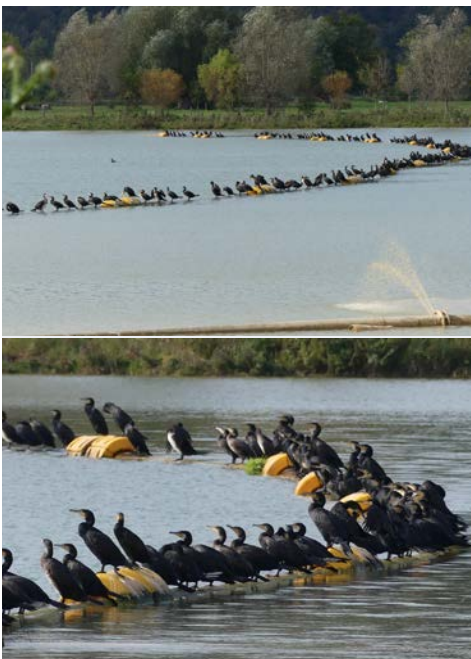
## En direct des territoires

### LA PRÉFÈTE EN DÉPLACEMENT À LA MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Accompagnée du secrétaire général de la Préfecture, Yvan Cordier, du nouveau directeur départemental des territoires et de la mer, Laurent Bresson, la Préfète de Seine-Maritime, Fabienne Buccio, a rencontré pendant près de 2 heures le président de la fédération des chasseurs, Alain Durand, et des membres du Conseil d'Administration. De nombreux sujets d'actualités ont été abordés comme la mise en place du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, la sécurité à la chasse, l'arrêté sécheresse qui pénalise les chasseurs de migrateurs, la régulation des sangliers, la grippe aviaire, etc...

L'ambiance était franche et conviviale et chaque sujet a pu être discuté sans tabou. La fédération a rappelé sa volonté de s'investir dans la préparation du fonctionnement du quatrième plan de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire. Elle s'est aussi félicitée du jugement de la cour d'appel de Douai qui renforce entre autres le positionnement des zones de non-chasse dans l'estuaire de la Seine. Plus généralement, chacun s'est entendu pour renforcer les partenariats en cours et faire les choses le plus intelligemment possible. Une rencontre pleine de sens pour la fédération et ses adhérents.

*E. Coquatrix*



### UN CHAPELET DE CORMORANS OBSERVÉ DURANT LES COMPTAGES ISNEA

La migration des grands cormorans précède celle des oies avec d'importants mouvements, en plein jour, au cours du mois d'octobre, sur le littoral comme à l'intérieur des terres. En vallée de la Seine, il n'est pas rare d'observer des concentrations inhabituelles de grands cormorans au repos, ou en pleine frénésie alimentaire dans les plans d'eau de la région. A l'occasion du comptage d'oiseaux d'eau ISNEA de la mi-octobre, dans la boucle d'Anneville sur Seine, le technicien de la FDC76 en a dénombré 190, perchés sur les flotteurs d'une carrière. Un vrai chapelet d'oiseaux noirs, surréaliste mais aussi un vrai cauchemar pour les pêcheurs de la région lorsque les cormorans traquent en meute les bancs de poissons blancs dans une incroyable hystérie collective. Une technique redoutable d'efficacité dont tirent profit tous les oiseaux pêcheurs (hérons, aigrettes, mouettes, grèbes...) qui « accourent » des 4 points cardinaux dès que la partie de pêche est lancée par les cormorans.

*D. Vestu*

## LES PREMIERS COMPTAGES ISNEA DES MIGRATEURS TERRESTRES ONT COMMENCÉ

La FDC76 participe aux comptages des oiseaux migrateurs dans le cadre des programmes scientifiques de l'Institut Scientifique Nord Est Atlantique. Dans notre département, un des sites de comptage se situe à Saint Jouin de Bruneval près du port d'Antifer. Les comptages des migrateurs terrestres ont débuté le 9 octobre. Après une première semaine calme, la migration a été très active cette semaine. Sur 3 matinées de comptage, c'est près de 80 000 oiseaux de toutes espèces confondues qui ont pu être dénombrés. Le pinson des arbres était l'espèce la plus représentée avec 50 528 individus, suivi par les étourneaux sansonnet avec 22 224 individus. Nous avons noté une belle migration de Grives avec 722 contacts et 256 alouettes des champs. Pour l'instant très peu de pigeons ramiers ont été observés, mais la saison de migration ne fait que commencer. Nous vous tiendrons informés de la suite des prochaines sorties.

*D. Gest*



## TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR RETROUVER UN ANIMAL BLESSÉ

Avec l'augmentation des densités d'animaux, les tableaux augmentent et le nombre d'animaux blessés également. Des animaux peuvent parfois être blessés ou morts une centaine de mètres derrière la ligne de tir parfois. Afin de réaliser son acte de chasse intégralement, le chasseur se doit de tout mettre en œuvre pour éviter de laisser des animaux morts ou blessés en forêt. Pour cela, chaque chasseur se doit de contrôler son tir. Le contrôle débute dès le tir par l'observation de la réaction de l'animal au moment du tir (accélération, ralentissement, saut, chute, plainte...), sachant qu'une absence de réaction au tir ne signifie pas que l'animal n'est pas touché. Ensuite, il faudra rechercher le point de tir, c'est-à-dire l'endroit où la balle a touché le sol ou un obstacle. Cela permettra de rechercher les indices éventuels autour de celui-ci (poils, sang, dent, onglons, os, viande, viscères...). Puis on recherche également des indices sur la voie de fuite de l'animal, sur une centaine de mètres. En effet, il arrive qu'il n'y ait aucune réaction au tir ni aucun indice au point de tir et que l'animal soit mort dans les 100 m après le tir. Il est déconseillé d'essayer de suivre l'animal blessé car il y a un risque de relever l'animal, ce qui compromet une recherche au sang ultérieure.

Si toutes ces vérifications sont négatives, il y a de forte de chance que l'animal soit manqué.

Dans le cas contraire, devant toute suspicion d'atteinte, il est nécessaire de faire appel à un conducteur de chien de sang. Il faudra baliser le point de tir ainsi que la direction de fuite de l'animal pour bien démarrer la recherche. La liste des conducteurs de l'UNUCR est disponible sur le site de l'UNUCR, mais également dans le guide de poche du chasseur. Ils sont bénévoles et se tiennent à votre disposition. Ils iront « jusqu'au bout » pour retrouver votre animal.

*O. Dorson*



## En direct du pôle REZH'EAU

### CAMPAGNE D'ÉLAGAGE ARBRES TÊTARDS

En partenariat avec le PnrBSN, la cellule « zones humides » prépare une campagne d'élagage d'arbres têtards pour l'hiver 2017/2018. En effet, ces arbres présentent divers intérêts (habitat pour la faune, source d'énergie durable, protection du bétail...) mais beaucoup d'entre eux sont délaissés et abandonnés. L'opération consiste à faire réaliser par une entreprise l'étiétagage des arbres, la récupération du bois de chauffage et le broyage des branches et des bois de médiocre qualité. Elle est ouverte à tous les propriétaires d'arbres têtards situés sur le territoire du Parc naturel des Boucles de Seine Normande. Si vous êtes intéressés par cette opération, merci de contacter la cellule « zones humides » du pôle REZH'EAU (Pierre LEVESQUE : 06 86 48 31 05 ou [plesvesque@fdc76.com](mailto:plesvesque@fdc76.com)).

*P. Levesque*

